

 Étudeswww.insee.fr/pays-de-la-loire

N° 98. Octobre 2011



Le zonage en aires urbaines 2010 : en Pays de la Loire, les villes tissent leur toile toujours plus loin

Le territoire des Pays de la Loire enregistre à la fois une concentration de l'emploi dans les pôles urbains et une localisation dispersée de la population en dehors. Les ligériens bénéficient ainsi d'un réseau structuré de villes moyennes qui se déploie autour de grands centres urbains dynamiques, le tout formant un maillage serré du territoire. De fortes interactions entre villes et campagnes sont mises à jour. Ainsi, de nombreuses communes rurales accueillent à la fois de nouvelles familles de « rurbains » tout en maintenant une activité et un paysage ruraux. Aux côtés de ce réseau qui s'étend, quelques communes, rurales et urbaines, demeurent toujours hors influence des pôles.

Par le jeu de l'extension de leurs contours, de la densification de leur pôle ou de leur couronne, les grandes aires urbaines de la région tissent ainsi leur toile et dessinent de nouveaux couloirs de déplacements. Leur hiérarchie n'est pas pour autant bouleversée : Nantes conserve sa place prédominante dans les Pays de la Loire.

Philippe GRAY

Laurence HAUTBOIS

AVEC UNE SUPERFICIE de 32 000 km², la région des Pays de la Loire fait partie des cinq régions de France de province les plus étendues. Elle est la quatrième la plus peuplée. Sa densité de population est légèrement plus élevée que celle du reste de la province.

Un réseau de villes pour un maillage serré du territoire régional

De 1999 à 2008, la périurbanisation s'est poursuivie en Pays de la Loire comme en France, étendant toujours plus loin l'aire d'influence des villes. Le développement économique des grands pôles urbains et les différents choix de résidence des ménages ont mis à jour une nouvelle image du territoire. Ainsi, en 2008, 97 % des habitants des Pays de la Loire résident dans un espace sous influence des aires. Cette proportion est supérieure à celle de la France de province (France métropolitaine hors aire urbaine de Paris) : la région se démarque par un maillage plus serré d'aires. En effet, autour de grandes aires urbaines qui concentrent une part importante de l'emploi et de la population régionale, les Pays de la Loire disposent également d'un réseau dense d'aires, moyennes ou

petites, qui se répartissent presque uniformément sur l'ensemble du territoire.

La région compte aujourd'hui 68 aires (pôles de plus de 1 500 emplois et leur couronne) qui s'étendent sur 52 % du territoire régional, contre seulement 43 % en moyenne nationale.

Les grands pôles urbains renforcent leur poids structurant pour l'emploi. Nantes, Saint-Nazaire, Angers et Le Mans, ainsi que leur couronne, concentrent un peu plus de la moitié de la population régionale (51 %). Ils forment un large ensemble le long de l'axe autoroutier reliant Paris à l'océan via les aires urbaines d'Ancenis, de Sablé-sur-Sarthe et de La Ferté-Bernard. Au nord de cette bande, se trouvent les grandes aires urbaines de Laval et de Mayenne et, au sud, celles de Challans, Les Sables-d'Olonne, La Roche-sur-Yon, Cholet, Saumur et Fontenay-le-Comte.

Des communes rurales qui se « rurbanisent »

Peu de portions du territoire des Pays de la Loire échappent aujourd'hui à l'influence urbaine. Le contour des aires urbaines 2010 ne distingue plus un espace à dominante urbaine d'un espace à dominante rurale. Ainsi, si les pôles sont



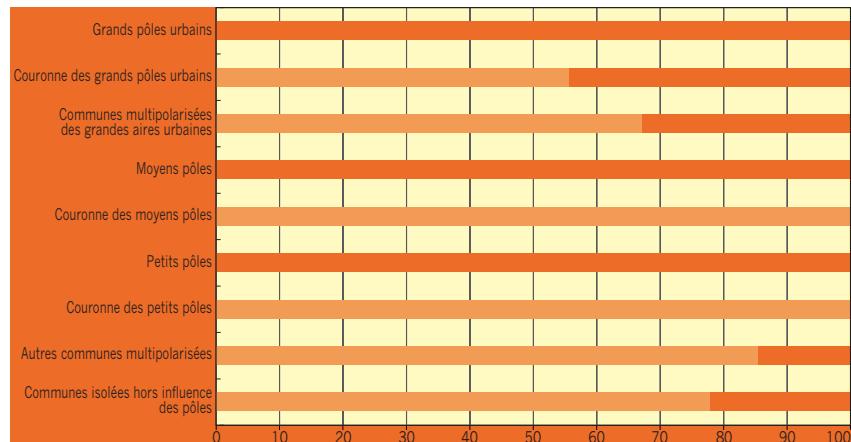
Le zonage en aires urbaines 2010 : en Pays de la Loire, les villes tissent leur toile toujours plus loin

uniquement constitués de villes, les couronnes des grands pôles contiennent une majorité de communes rurales; les couronnes des petits et moyens pôles sont, quant à elles, uniquement composées de communes rurales. Ces communes sont de plus en plus nombreuses à être touchées par la rurbanisation. Les communes rurales de l'ensemble des couronnes représentent près de 530 000 habitants, soit près de la moitié des ligériens résidant dans une commune rurale en 2008.

La région comptabilise très peu de communes isolées hors influence des pôles. Elles rassemblent 3 % de la population régionale contre près de 6 % en France de province. Ces communes ne sont pas toujours rurales: elles sont, pour près d'un quart, des petites villes qui regroupent moins de 1 500 emplois. Elles se situent principalement aux frontières de la région. Dans certaines de ces communes, plus éloignées des grandes aires urbaines régionales, le déplacement des actifs est limité par une infrastructure de transports moins développée. Les communes hors influence des pôles du nord de la Mayenne en sont une illustration. D'autres communes, comme celles situées sur le littoral du sud de la Vendée, bénéficient d'une autonomie économique et financière en lien avec le tourisme estival.

Des communes rurales qui se rurbanisent

Part de la population urbaine et rurale en Pays de la Loire selon les catégories du zonage en aires urbaines 2010 (en %)



La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine sont considérées comme rurales.

Champ : zonages en unités urbaines et en aires urbaines 2010.

Source : Insee, recensement de la population 2008.

rural
urbain

Sept ligériens sur dix résident dans les grandes aires urbaines

Depuis 1999, la localisation de la population régionale évolue. Ainsi, en 2008, la région des Pays de la Loire compte seize grandes aires urbaines de plus de 10 000 habitants qui structurent le territoire. Près de sept habitants de la région sur dix y résident. Cette part est néanmoins

légèrement en deçà du niveau de province. À l'intérieur de ces grandes aires urbaines, les couronnes attirent toujours de plus en plus d'habitants du fait d'une offre foncière plus attractive que celle des grands pôles urbains: 25 % de la population régionale réside désormais dans les couronnes des grands pôles. De plus, les couronnes de la région sont plus denses que les couronnes du reste de la province. Les grands pôles urbains

Développement du périurbain en Pays de la Loire

		Pays de la Loire		France métropolitaine hors aire urbaine de Paris	
Catégories du zonage en aires urbaines de 2010		Population en 2008 en effectif	Population en 2008 en %	Population en 2008 en effectif	Population en 2008 en %
Espace des grandes aires urbaines	Grandes aires urbaines	2 399 707	68,4	35 991 116	71,9
	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)	1 519 807	43,3	26 158 857	52,3
	Couronne des grands pôles urbains	879 900	25,1	9 832 259	19,6
	Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	245 348	7,0	3 207 765	6,4
	Espace périurbain*	1 125 248	32,1	13 040 024	26,1
Espace des autres aires	Moyennes aires	181 142	5,2	2 106 758	4,2
	Moyens pôles (de 5 000 à 10 000 emplois)	144 717	4,1	1 757 186	3,5
	Couronne des moyens pôles	36 425	1,0	349 572	0,7
	Petites aires	207 076	5,9	2 495 624	5,0
	Petits pôles (de 1 500 à 5 000 emplois)	203 739	5,8	2 328 479	4,7
	Couronne des petits pôles	3 337	0,1	167 145	0,3
	Autres communes multipolarisées	372 378	10,6	3 311 518	6,6
	Communes isolées hors influence des pôles	104 519	3,0	2 932 987	5,9
	Ensemble	3 510 170	100	50 045 768	100

* L'espace périurbain comprend la couronne des grands pôles et les communes multipolarisées des grandes aires urbaines.

Champ : grandes aires urbaines de France métropolitaine.

Sources : Insee, Recensements de la population de 1999 et 2008.

régionaux connaissent, quant à eux, une densité proche de celle de l'ensemble des grands pôles des régions de province. Les couronnes constituent désormais l'espace le plus étendu, recouvrant plus du tiers du territoire. En dix ans, les grandes aires urbaines régionales ont ainsi gagné 400 000 habitants, dont plus des trois quarts dans les couronnes.

Parallèlement à la forte croissance des grandes aires urbaines, leur espace multipolarisé s'est aussi fortement développé. Les communes multipolarisées des grandes aires urbaines - les communes dont au moins 40 % de la population active travaille dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec aucune d'entre elles - représentent deux communes sur cinq dans la région.

Un ligérien sur trois réside dans le périurbain

De ce fait, l'espace périurbain, qui regroupe les couronnes des grands pôles urbains ainsi que l'espace multipolarisé des grandes aires urbaines, accueille une proportion de plus en plus importante d'habitants dans la région. Cette croissance soutenue de la population périurbaine est notamment le fruit d'une extension des zones d'influence des aires. Avec un taux d'évolution annuel moyen de la population de 2 %, ces communes

ont connu un fort dynamisme démographique entre 1999 et 2008. Au final, près du tiers des habitants de la région réside dans l'espace périurbain contre le quart en moyenne en province. Cette périurbanisation préside des futures extensions urbaines.

De grandes aires urbaines situées dans des régions limitrophes étendent leurs couronnes sur les Pays de la Loire. Au nord, Alençon s'étend à la limite de l'aire du Mans et Redon dépasse les frontières de la Bretagne à l'ouest. Au sud de la Vendée, l'influence des aires urbaines de La Rochelle et de Niort s'est fortement développée sur la région Pays de la Loire. Un couloir de déplacements s'est ainsi créé, reliant dorénavant ces deux aires à celle de Fontenay-le-Comte.

Un mouvement d'extension et de densification des aires urbaines

L'évolution de la population des grandes aires urbaines entre 1999 et 2008 peut être décomposée en un effet d'extension territoriale et un effet de densification. Le développement des grandes aires urbaines des Pays de la Loire est ainsi majoritairement le fruit d'une extension géographique. Celle-ci représente 223 000 habitants supplémentaires, soit 56 % de l'accroissement de population des grandes aires urbaines de la

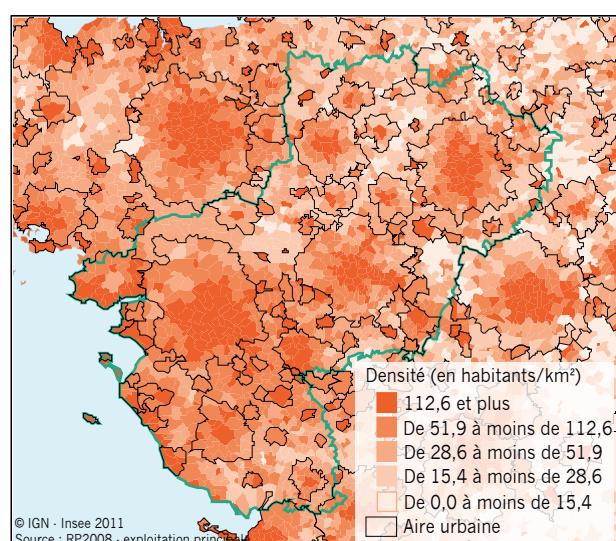
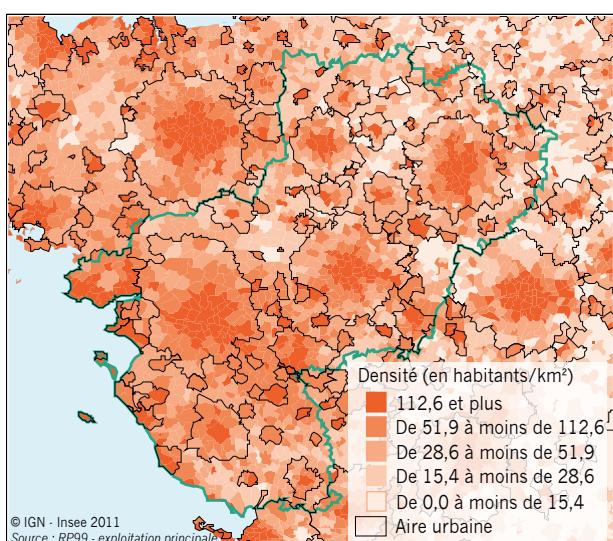
région (contre 60 % au niveau national). La densification est, quant à elle, principalement le fait des aires urbaines de plus de 100 000 habitants, et représente 174 000 habitants supplémentaires dans la région.

850 000 habitants dans l'aire urbaine de Nantes

Au sein des Pays de la Loire, la hiérarchie des grandes aires urbaines n'est pas bouleversée : Nantes garde sa place prédominante. Elle se place, tout comme en 1999, au 8^e rang des plus grandes aires urbaines de France métropolitaine derrière Bordeaux et Nice et devant Strasbourg et Grenoble. L'aire urbaine de Nantes compte 850 000 habitants, soit l'équivalent de la population des deux aires d'Angers et du Mans réunies. L'ensemble des aires urbaines régionales de plus de 100 000 habitants (Nantes, Angers, Le Mans, Saint-Nazaire, Laval, La Roche-sur-Yon et Cholet) ont connu un dynamisme démographique leur permettant de progresser dans le rang de classement des grandes aires de province. Les autres grandes aires urbaines des Pays de la Loire (Les Sables-d'Olonne, Saumur, Sablé-sur-Sarthe, Fontenay-le-Comte, Mayenne, Challans, La Ferté-Bernard, Les Herbiers et Ancenis) ont connu une moindre croissance démographique.

Une densification des aires urbaines en Pays de la Loire

Densité de population en 1999 et en 2008 (en habitants/km²)



Le zonage en aires urbaines 2010 : en Pays de la Loire, les villes tissent leur toile toujours plus loin

Un mouvement d'extension et de densification (cf. Avertissement méthodologique)

Aire urbaine	Densification de l'aire urbaine	Extension de l'aire urbaine	Croissance de l'aire urbaine en nombre d'habitants
Nantes	77 800	80 700	158 500
Angers	20 500	42 900	63 400
Le Mans	17 200	37 800	55 000
Saint-Nazaire	16 800	18 400	35 200
Laval	9 400	6 900	16 300
La Roche-sur-Yon	13 400	0	13 400
Cholet	2 900	28 600	31 500
Les Sables-d'Olonne	4 500	0	4 500
Saumur	- 700	- 700	- 1 400
Sablé-sur-Sarthe	2 200	500	2 700
Fontenay-le-Comte	1 700	1 300	3 000
Mayenne	1 300	1 200	2 500
Challans	3 300	5 700	9 000
La Ferté-Bernard	1 500	2 900	4 400
Les Herbiers	1 500	1 800	3 300
Ancenis	700	- 4 700	- 4 000
Total	174 000	223 300	397 300

Champ : grandes aires urbaines de France métropolitaine.

Sources : Insee, Recensements de la population de 1999 et 2008.

Les aires de Nantes et Saint-Nazaire désormais contiguës

Entre 1999 et 2008, certaines aires urbaines ont connu le double phénomène d'une densification de leur population et d'une forte extension géographique : c'est le cas en particulier des aires urbaines de Nantes (qui gagne près de 160 000 habitants en dix ans), Saint-Nazaire, La Ferté-Bernard, Sablé-sur-Sarthe et Challans.

Dans l'aire urbaine de Nantes, la densification est essentiellement le fait du pôle urbain qui continue d'attirer davantage d'actifs avec des offres d'emplois nombreuses et variées, et un parc locatif attractif. La couronne nantaise s'est, quant à elle, fortement étendue grâce à une offre foncière facilitant l'accès à la propriété. Cette extension s'est principalement faite vers Saint-Nazaire ainsi que sur un axe nord-sud. Autour de la couronne nantaise, les communes multipolarisées sont très présentes, tant vers Redon à l'ouest que vers Cholet au sud ou Ancenis à l'est. Ces couloirs de déplacements laissent pressentir la future extension de l'aire urbaine de Nantes qui à terme pourrait s'étendre aux aires voisines. C'est le scénario qui s'est déroulé depuis 1999 entre l'aire urbaine de Saint-Nazaire et celle de Nantes : autrefois séparées par un couloir de déplacements, les deux aires urbaines sont désormais contiguës, formant un ensemble urbain conséquent, comparable à l'aire urbaine de Bordeaux. De plus, le couloir existant dorénavant entre Saint-Nazaire, Redon et

Rennes, le long des axes ferroviaires, fait apparaître un lien entre les deux grandes métropoles de l'Ouest.

Les aires d'Angers, du Mans et de Cholet s'étendent

Pour d'autres grandes aires, l'extension de la couronne périurbaine prédomine : si l'aire urbaine d'Angers a vu son pôle se resserrer et perdre près de 11 000 habitants, sa couronne a gagné 74 000 habitants en dix ans dont les deux tiers par l'extension de son territoire. Le même phénomène d'extension de la couronne périurbaine s'est déroulé dans l'aire urbaine du Mans dans une même ampleur. Il est plus soutenu dans l'aire urbaine de Cholet où 90 % de sa croissance est le résultat de son extension. L'extension des aires urbaines d'Angers et du Mans s'est également accompagnée de la création de couloirs de déplacements : elles sont aujourd'hui reliées entre elles par l'aire urbaine de Sablé-sur-Sarthe.

Pour d'autres grandes aires urbaines, plus éloignées de l'axe Saint-Nazaire-Le Mans et de plus petites tailles, la croissance urbaine est marquée par une forte densification de la population de 1999 à 2008. Tel est le cas de Laval, La Roche-sur-Yon, Les Sables-d'Olonne, Fontenay-le-Comte et Les Herbiers. Si les deux plus grandes d'entre elles, Laval et La Roche-sur-Yon, enregistrent une densification de leur couronne, les autres aires connaissent une densification de leur pôle. Des couloirs de déplacements

se sont formés présageant d'une future croissance géographique. Laval se rapproche ainsi de Rennes par Vitré. De même, La Roche-sur-Yon frôle Les Sables-d'Olonne tout en se rapprochant de l'aire urbaine nantaise par l'intermédiaire de l'aire de Legé.

Enfin, trois grandes aires urbaines régionales connaissent pour les deux indicateurs (densification et extension géographique) des évolutions faibles ou moyennes. Ainsi, si l'aire urbaine de Mayenne, qui jouxte dorénavant celle de Laval, gagne environ 2 500 nouveaux habitants entre 1999 et 2008, celle d'Ancenis en perd près de 4 000 par un resserrement géographique de sa couronne. La perte de densité du pôle saumurois ainsi que le resserrement de sa couronne font perdre à l'aire urbaine de Saumur plus de 1 400 habitants. ■

Avertissement méthodologique

Les aires de 2010 sont construites selon un concept qui diffère de celui utilisé pour les aires 1999. De ce fait, les millésimes et contours 2010 et 1999 ne sont pas directement comparables. Pour lever cette difficulté, les analyses de leurs évolutions sur 10 ans présentées dans cette étude s'appuient sur la construction « d'aires 1999 fictives » s'appuyant sur les concepts de 2010 et les données du recensement 1999. Ainsi construites, les évolutions peuvent être décomposées en extension territoriale et en densification.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean-Paul FAUR

RÉDACTEUR EN CHEF
Sylvain DUVERNE

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
ET CONTACT PRESSE**
Clémence CULY - Véronique REMONDINI
Charlotte RIEGL

ILLUSTREUR
Maxime SIMONOVICI

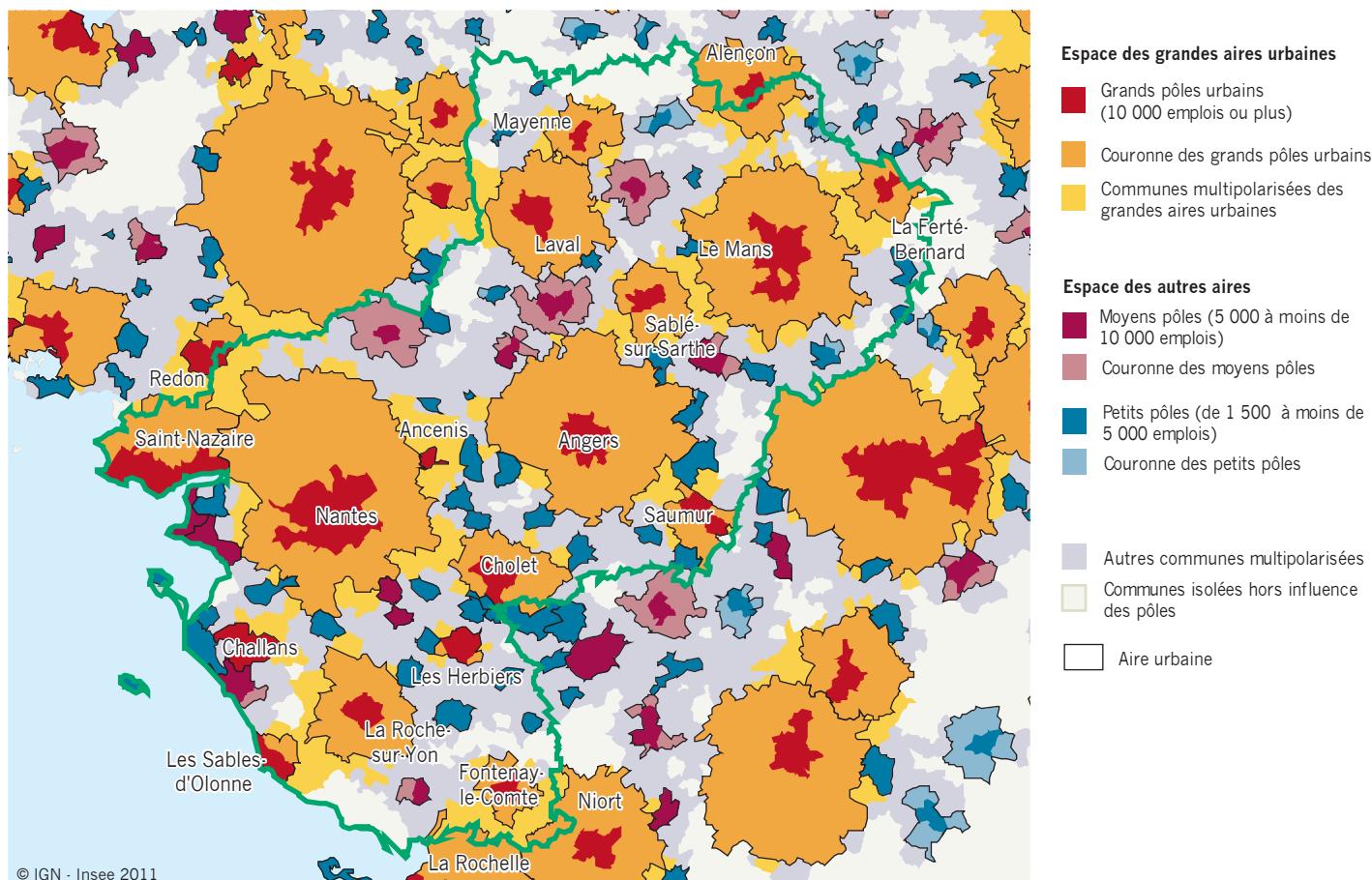
MISE EN PAGE
Jocelyn GRASSET

IMPRIMEUR
Imprimerie Grand Large

Photo : Fotolia
Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2011
ISSN 1633-6283
© INSEE Pays de la Loire - Octobre 2011

INSEE Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES cedex 2
Tél. : 02 40 41 75 75- Fax : 02 40 41 79 39
Informations statistiques au
09 72 72 4000 (prix d'un appel local)
www.insee.fr/pays-de-la-loire

Zonage en aires urbaines (ZAU) 2010 de la région Pays de la Loire : un maillage territorial serré



Le zonage en aires urbaines 2010

L'objectif du zonage en aires urbaines 2010 est d'avoir une vision des aires d'influence des villes (au sens des unités urbaines définies par l'Insee) sur le territoire. Ce zonage est basé sur les données 2008 du recensement de la population et plus particulièrement l'emploi et les déplacements domicile-travail.

La méthode d'élaboration de ce zonage consiste dans un premier temps à retenir les unités urbaines de plus de 1500 emplois, qualifiées de pôles. Parmi ces derniers, on distingue les grands pôles urbains (unités urbaines de plus de 10000 emplois), les moyens pôles (unités urbaines de 5000 à 10000 emplois) et les petits pôles (unités urbaines de 1500 à 5000 emplois).

La seconde étape consiste à définir les couronnes des grands pôles urbains, c'est-à-dire l'ensemble des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle et les communes attirées par celui-ci, par un processus itératif.

L'ensemble constitué par un grand pôle urbain et sa couronne est appelé « grande aire urbaine ».

Certaines communes rurales ou unités urbaines ne sont pas attirées par une seule aire urbaine, mais par plusieurs. On définit le concept de communes multipolarisées des

grandes aires comme les communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec aucune d'entre elles.

L'ensemble constitué par les couronnes des grands pôles urbains et les communes multipolarisées des grandes aires constituent l'espace périurbain.

On définit par ailleurs les couronnes des moyens pôles et des petits pôles de la même manière que les couronnes des grands pôles.

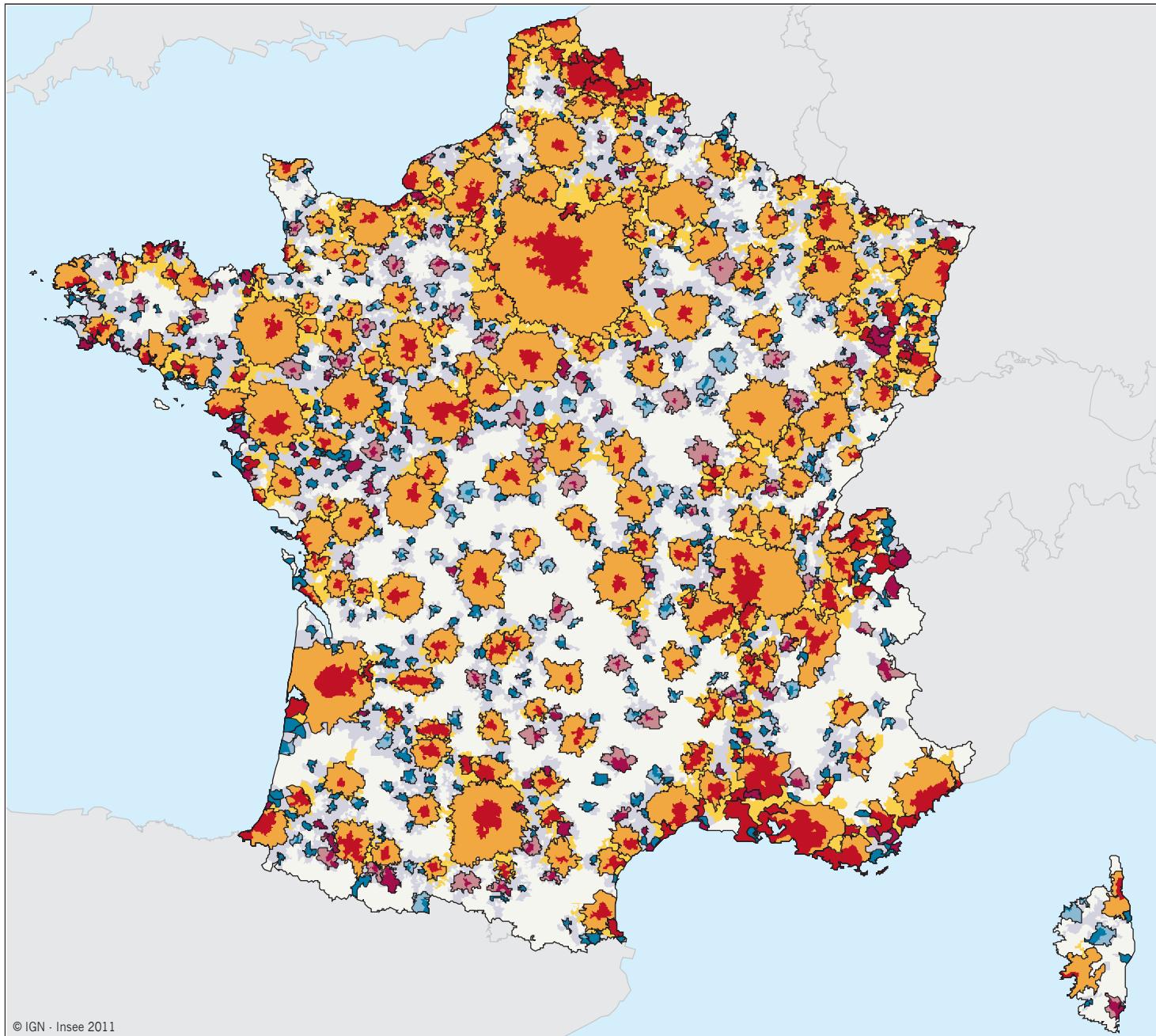
L'ensemble formé par un moyen pôle et sa couronne est appelé « moyenne aire » et l'ensemble formé par un petit pôle et sa couronne « petite aire ».

Parmi les communes rurales non présentes dans les grandes, moyennes et petites aires et qui ne sont pas multipolarisées des grandes aires, on détermine les « autres communes multipolarisées » dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans au moins deux aires.

Les communes restantes sont nommées « communes isolées hors influence des pôles ».

On dénombre ainsi sur le territoire métropolitain 230 grandes aires urbaines, 126 moyennes aires et 415 petites aires. Dans les Pays de la Loire, ce découpage dénombre 16 grandes aires urbaines, 10 moyennes aires et 42 petites aires.

Zonage en aires urbaines 2010



© IGN - Insee 2011

Espace des grandes aires urbaines

- Grands pôles urbains (10 000 emplois ou plus)
- Couronne des grands pôles urbains
- Communes multipolarisées des grandes aires urbaines

Espace des autres aires

- Moyens pôles (5 000 à moins de 10 000 emplois)
- Couronne des moyens pôles
- Petits pôles (de 1 500 à moins de 5 000 emplois)
- Couronne des petits pôles

■ Autres communes multipolarisées

■ Communes isolées hors influence des pôles

■ Aire urbaine

Pour en savoir plus

- Floch J.-M. et Levy D., *Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - Poursuite de la périurbanisation et croissance des grandes aires urbaines*, Insee Première, n°1375, octobre 2011.
- Brutel C. et Levy D., *Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - 95 % de la population vit sous l'influence des villes*, Insee Première, n°1374, octobre 2011.
- Clanché F. et Rascol O., *Le découpage en unités urbaines de 2010 - L'espace urbain augmente de 19 % en une décennie*, Insee Première, n°1364, août 2011.
- Millon P. et al., *En Pays de la Loire, les maisons grignotent les champs*, Études, n°79, octobre 2009.